

En Europe, le marché du véhicule électrique a progressé de + 60,9 % en 2014 !

La Norvège et la France tirent le marché vers le haut ! A eux seuls, ils enregistrent un peu plus de 50% des immatriculations de véhicules électriques.

65 199 voitures particulières et utilitaires ont été enregistrés en Europe en 2014*, soit une progression de + 60,9% par rapport à 2013.

Les voitures électriques particulières représentent 87% des immatriculations.

La Norvège termine l'année 2014 à la première place avec 18 649 immatriculations, soit le double des ventes enregistrées en 2013. Dans ce pays, plus d' 1 voiture sur 10 vendue en 2014 est électrique ! Le succès est principalement lié aux mesures incitatives à l'acquisition et à l'usage mises en place par les pouvoirs publics, qui rendent l'offre électrique plus compétitive que les motorisées thermiques.

La France arrive en seconde position avec 15 046 immatriculations devant l'Allemagne (8 804) et le Royaume-Uni (7 370).

En Europe, des perspectives positives pour 2015

L'arrivée de nouveaux modèles constructeurs, qui a permis de booster les ventes sur le second semestre 2014 (55% des immatriculations de l'année), devrait poursuivre ses effets en 2015. Les bons résultats du Royaume-Uni, qui a triplé ses volumes de vente en 2014, laissent également présager que le marché continuera de se développer en 2015.

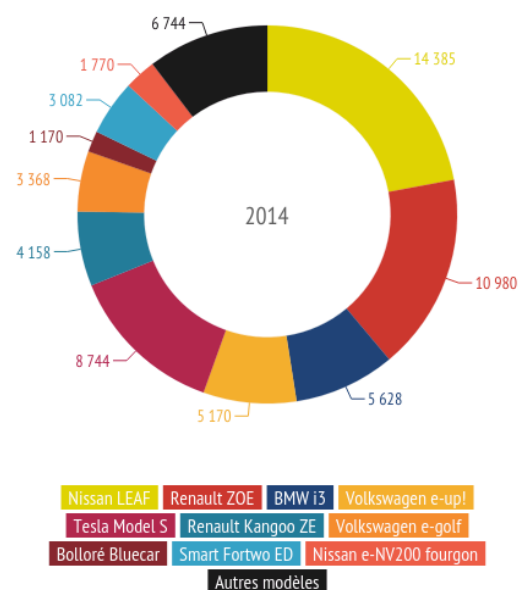
87% de véhicules électriques particuliers

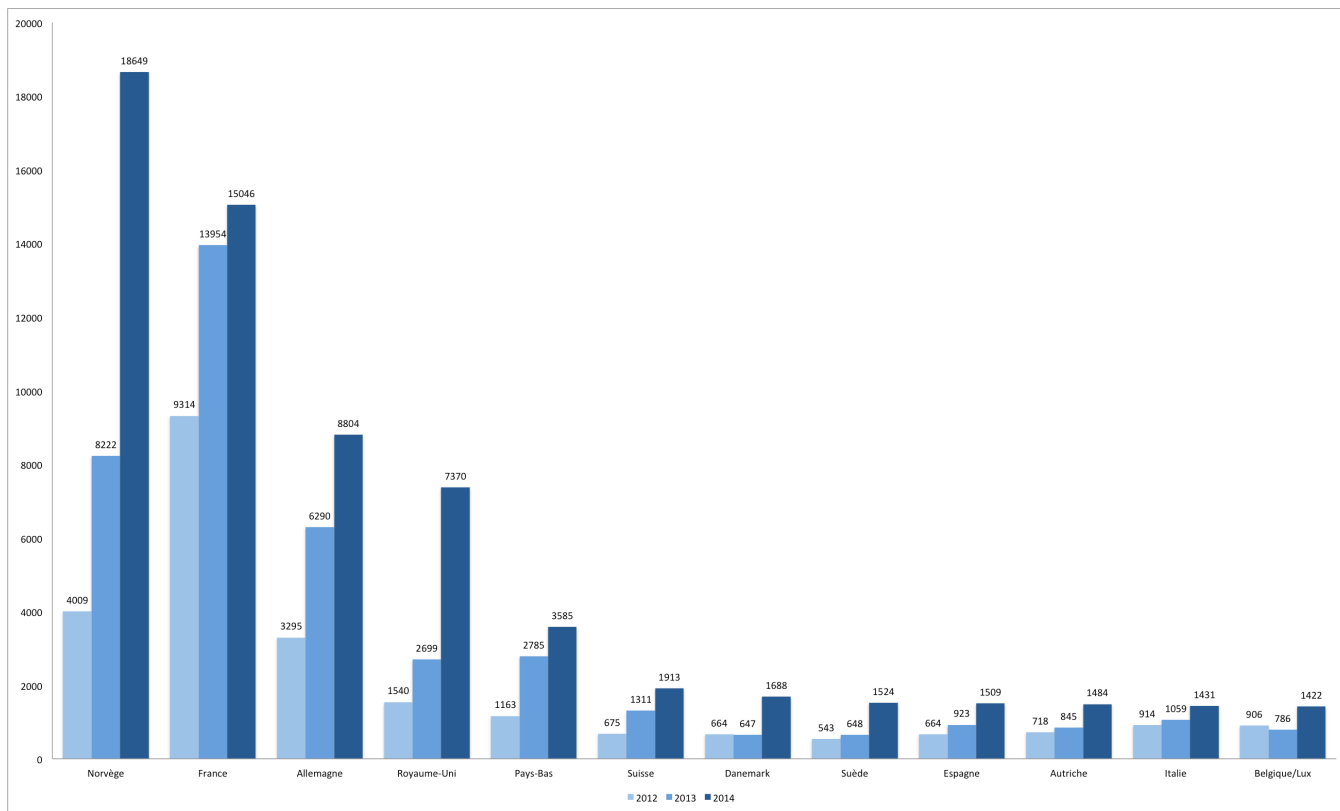
Contrairement au marché français relativement équilibré, le marché européen du véhicule électrique est avant tout celui du véhicule particulier avec 87% des immatriculations contre 13% pour les utilitaires. C'est le signe que le marché dispose d'un potentiel de croissance encore inexploité du côté des professionnels.

Succès européen de l'Alliance Renault-Nissan

En Europe, c'est le tandem Renault-Nissan qui domine le marché en positionnant la Nissan LEAF (14 385 immatriculations) et la Renault ZOE (10 980) en tête des ventes. Arrivent ensuite, la Tesla Model S dopée par ses résultats norvégiens (8 744), devant les allemandes BMWi3 (5 620) et Volkswagen e-up ! (5 170). Sur le segment des véhicules utilitaires, le Kangoo ZE et le Nissan e-NV200, se classent au top 10 des véhicules les plus plébiscités.

Top 10 des véhicules électriques les plus immatriculés en Europe





Répartition des immatriculations de véhicules électriques (VP/VU) par pays en 2014.

La France confortera son leadership en 2015

Avec plus de 43 000 modèles enregistrés depuis 2005, la France reste le pays d'Europe où l'on compte le plus de véhicules électriques en circulation. Boosté par les nouvelles politiques publiques de soutien à la filière, le marché hexagonal devrait confirmer sa position de leader en 2015.

Les 5 nouvelles initiatives annoncées par le Gouvernement permettront en effet de lever les derniers freins au passage au véhicule électrique :

- **Un prix toujours plus compétitif** : avec le maintien du bonus écologique de 6 300 €, le coût des véhicules électriques restera équivalent aux thermiques de même catégorie. Une attractivité prix qui sera renforcée par l'adoption du superbonus en milieu d'année.
- **Une recharge à domicile à moindre coût** : le CITE permettra de s'équiper en système de recharge à domicile à moindre coût (crédit d'impôt de 30% depuis le 1^{er} septembre 2014).
- **La fin des angoisses liées à l'autonomie** : le développement d'un maillage national en infrastructures de recharge (investissements privés et dispositif ADEME) permettra de rassurer les usagers et d'étendre le champ d'action du véhicule électrique.
- **Des outils adaptés** : le Gouvernement accompagne également l'engagement des acteurs publics et privés dans la filière avec la mise à disposition d'outils techniques et pratiques essentiels comme le *Guide technique pour la conception et l'aménagement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables* et l'adaptation de la signalisation routière. Des mesures nécessaires et attendues par tous, qui devraient être complétées cette année par la création d'un dispositif d'identification des véhicules peu polluants.

* Résultats sur 18 pays européens (Norvège, France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse, Danemark, Suède, Espagne, Autriche, Italie, Belux, Irlande, Portugal, Finlande, Islande, Grèce).

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur & Joy Lion
valerie@agencevlc.com / Tél. 06 68 80 37 35
joy@agencevlc.com / Tél. 07 62 59 65 86

Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale
 Tel. 01 53 25 00 60
marie.castelli@avere-france.org
www.avere-france.org